



## NUMERO SPECIAL

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations, jusqu'à maintenant accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions auprès des citoyens, y compris les plus vitales. Quelle institution, même très bien gérée, pourrait survivre à une telle amputation ? La vie quotidienne de 66 millions de Français, largement liée aux actions de la commune, peut-elle être considérée comme une variable d'ajustement ? Si l'on en reste là, la décision de l'Etat entraînera de graves conséquences sur les investissements et les services publics locaux...

Logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets... Vous ne pouvez être privés des services essentiels qui assurent votre cadre de vie et fondent le lien social, le vivre ensemble, si précieux et si fragile dans notre société.

A l'instar des milliers de communes de France et autant d'élus issus de toutes les sensibilités politiques, regroupés au sein de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), je refuse que vous soyez privés des services essentiels qui font votre quotidien et fondent notre « vivre ensemble ».

Et c'est pour cela que je m'adresse directement à vous aujourd'hui. Nous devons donc agir dès maintenant.

Comme toutes celles et tous ceux qui n'ont pas renoncé à voir leur commune disparaître et leur vie quotidienne perdre en qualité, je vous appelle à vous mobiliser avec les élus et moi-même demain **samedi 19 septembre à 18 heures sur le parvis de la mairie.**

Par ailleurs, pour être entendus, signons et faisons signer "l'Appel du 19 septembre pour les communes de France", sur le site **[www.change.org](http://www.change.org)**

Vous trouverez également la copie de la lettre ouverte parue le 15 septembre dans le journal LE MONDE, lettre adressée au Premier Ministre lui exprimant notre totale opposition au démantèlement de notre Communauté de Communes.

Je vous prie de bien vouloir croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes respectueux hommages, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Jean-Claude Geniès, Maire.



## LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Dammartin-en-Goële, le 16 septembre 2015

### Monsieur le Premier Ministre, Quand le Pacte Républicain est menacé, vous devez en être le garant !

Nous sommes 37 maires unanimement mobilisés, toutes sensibilités politiques confondues.

De droite, du centre ou de gauche, nous appartenons tous à la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) que les services de l'Etat tentent actuellement de démanteler, pour des raisons bien éloignées de l'intérêt collectif. Elle regroupe aujourd'hui 37 communes et 110 000 habitants.

Issue d'un long processus de rapprochement, la CCPMF est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la plus grande intercommunalité de Seine-et-Marne et son périmètre a été jugé comme cohérent et pertinent par le Conseil d'Etat.

**Alors pourquoi vouloir aujourd'hui la scinder en ordonnant, sans concertation préalable, le rattachement de 17 de ses communes à une entité située dans le Val d'Oise** satisfaisant, à elle seule, au seuil de population requis par la loi MAPTAM, à savoir 200 000 habitants ?

Pourquoi vouloir démanteler une Communauté reconnue et appréciée par sa population, alors même que **la loi MAPTAM ne la concerne pas**, son siège étant hors de l'unité urbaine de Paris ?

Pourquoi imposer avec tant de zèle un périmètre contraire à l'intérêt des populations qui, en parallèle d'une hausse d'impôts locaux de 250 à 500 € par foyer, verront disparaître bon nombre de services publics ?

Les acteurs locaux ne s'y trompent d'ailleurs pas : **les conseils municipaux de la CCPMF ont unanimement délibéré contre ce projet, ainsi que deux des trois intercommunalités impliquées et une majorité écrasante de la Commission Régionale de Coopération Intercommunale (10 pour, 57 contre le démantèlement).**

Et pourtant... ce projet ubuesque, sans aucun socle légal valable et en défaveur notoire des habitants, est soutenu et obstinément incarné par le Préfet de Région, votre représentant sur notre territoire.

**Monsieur le Premier Ministre, ce projet de démantèlement** qui obéit à des forces que la raison ignore, sinon à considérer des intérêts particuliers ou électoraux prévalant sur l'intérêt collectif, **ne constituerait-il pas un véritable déni de démocratie ?**

Le Pacte Républicain s'appuie, dans le cadre de la loi, sur le respect de la volonté de la population et de ses représentants. Dans le cas présent, force est de constater qu'il est sur le point d'être bafoué, et que l'expression des habitants et de leurs élus est ignorée.

Monsieur le Premier Ministre, quand le Pacte Républicain est battu en brèche avec une telle évidence, vous devez en être le garant !

**Alors, annulez ce projet et lançons une concertation à la hauteur des enjeux du pôle de Roissy et respectueuse des intérêts des habitants.**

**Les 37 maires unanimes de la CCPMF,  
soutenus par  
L'ensemble du Conseil départemental de Seine-et-Marne**

**Communauté de Communes Plaines et Monts de France**

6 rue du Général de Gaulle - 77230 Dammartin-en-Goële  
tél : 01 60 54 68 40 / fax : 01 60 54 65 53 / courriel : contact@cc-pmf.fr / web : www.cc-pmf.fr